

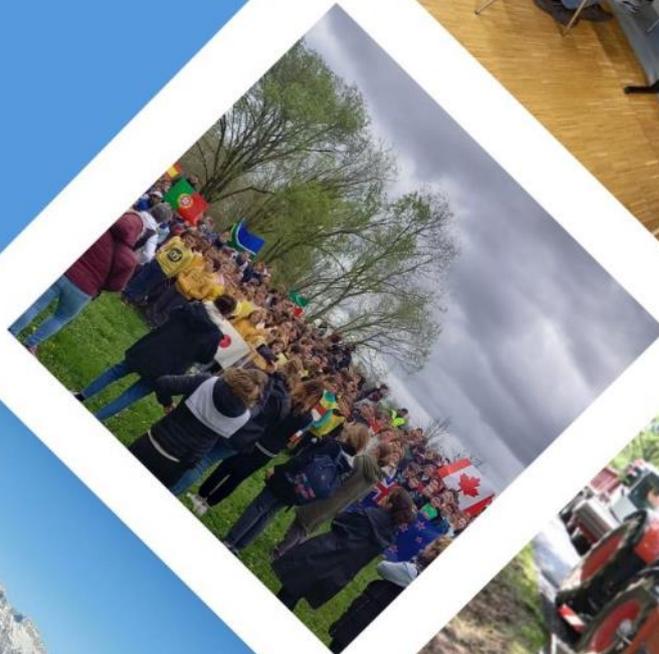


Communauté de Communes
Canaux et Forêts en Câtinais

L'INTERCOM

2023/2024

www.comcomcfg.fr



LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers Concitoyens

L'année 2024 a été compliquée, année difficile à tout point de vue et instable politiquement. L'avenir est incertain, l'état administratif ne se desserre pas pour autant. Les contraintes administratives pesantes et bloquantes pour les collectivités sont toujours présentes.

Nous avons approuvé notre PLUI en 2023 et déjà deux modifications simplifiées sont en cours pour permettre de débloquent des situations aberrantes. Un schéma éolien qui nous pollue la vie, dont le dernier mot viendra de l'état. Le ZAN qui dit zéro artificialisation dans quelques années. Cela veut dire plus aucune construction, plus d'installation de nouveaux ménages, donc plus de naissance. Résultat les écoles du rural se vident, les services disparaissent et les villages se meurent. C'est paraît-il un aménagement du territoire, oui mais au détriment du rural.

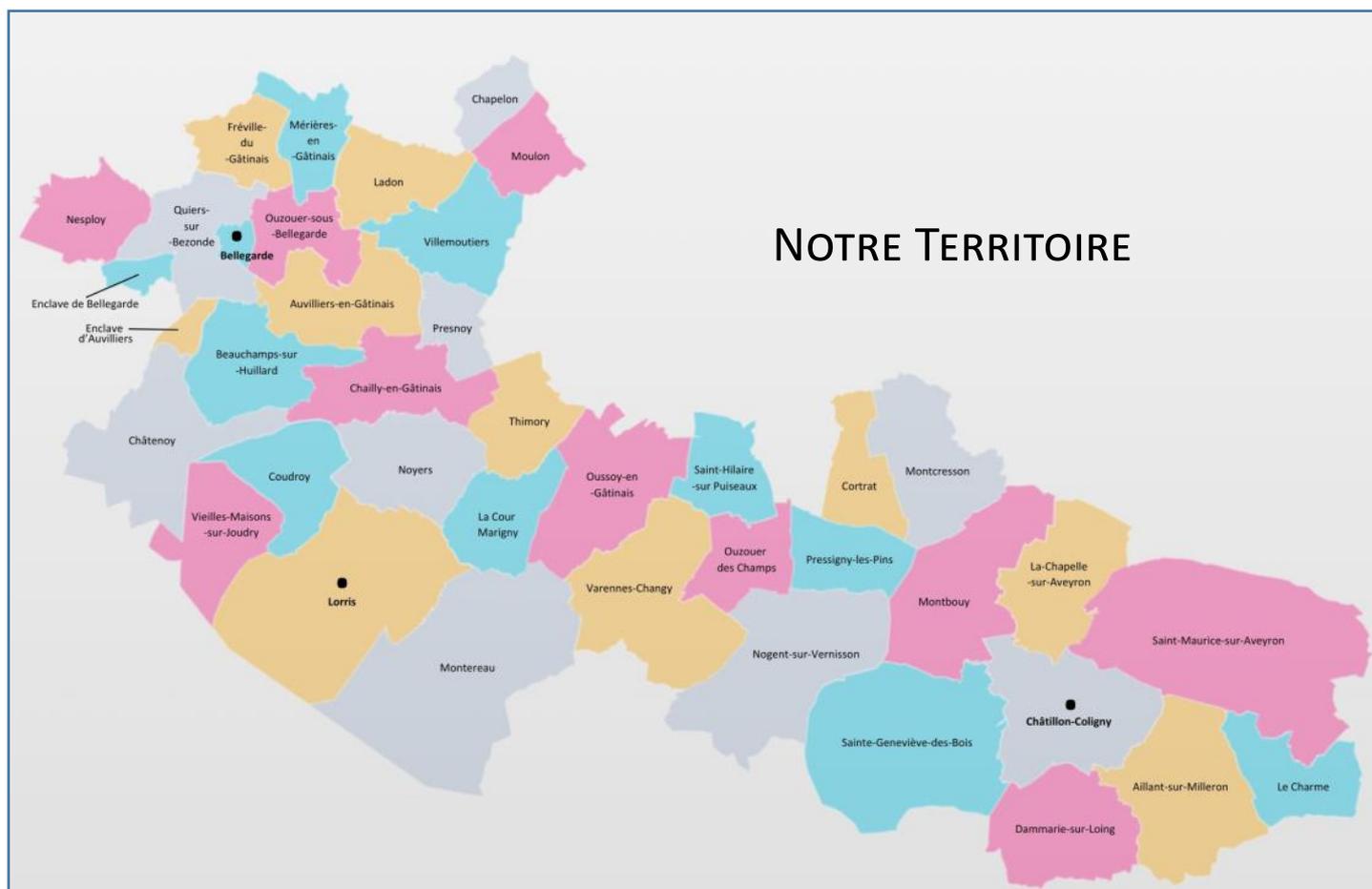
Malgré une réglementation très lourde et une baisse importante de nos dotations, nous continuons avec détermination et force à nous battre pour apporter les services à notre population.

Ces contraintes, bien qu'indépendantes de notre volonté, nous imposent une gestion rigoureuse des priorités afin d'assurer la continuité des services essentiels et le maintien d'un équilibre financier pour notre communauté.

C'est pas moins de quatre-vingt agents qui sont répartis sur l'ensemble du territoire pour assurer les services à la population. Qu'ils en soient remerciés pour leur implication.

Nos énergies conjuguées doivent continuer à nous unir en œuvrant avec cohésion.

Albert Février



Sommaire

→ Les Élus.....	Page 4
→ L'Organigramme.....	Page 5
→ Les Compétences	Page 6
→ Les Moyens	Page 7
→ Le Centre de Santé	Page 8
→ France Services.....	Page 9-10
→ Le PLUiH	Page 11
→ L'Urbanisme	Page 12
→ La Halte-garderie	Page 13-14
→ Relais Petite Enfance	Page 15-17
→ Le Sport/La natation.....	Page 18-19
→ L'Éclairage Public.....	Page 20
→ La Voirie	Page 21
→ Le Spanc	Page 22-23
→ L'étude eau potable, assainissement, eaux pluviales.....	Page 24
→ GEMAPI	Page 25
→ Les Bâtiments communautaires	Page 26-27
→ Le Développement durable	Page 28
→ L'Archivage.....	Page 29
→ Le service Prévention	Page 30
→ Le Slac	Page 31-32
→ L'ALSH	Page 33-35
→ Le Tourisme	Page 36-37
→ La Programmation culturelle	Page 38
→ La Communication.....	Page 39
→ L'Arboretum National des Barres	Page 40-41

Les Élus

Contacts :

accueil@comcomcfg.fr

02.38.92.31.11

www.comcomcfg.fr

Le Bureau est une instance restreinte du Conseil Communautaire et est composé du Président, des 10 Vice-présidents de la Communauté de Communes et de 2 conseillers délégués. Le Conseil Communautaire a pris ses fonctions le 10 Juillet 2020.



Albert FEVRIER
Le Président



Valérie MARTIN
1^{ère} vice-présidente



Jean-Jacques MALET
2^{ème} vice-président



Isabelle ROBINEAU
3^{ème} vice-présidente



Claude FOUASSIER
4^{ème} vice-président



Evelyne COUTEAU
5^{ème} vice-présidente



André JEAN
6^{ème} vice-président



Dominique DAUX
7^{ème} vice-président



Daniel TROUPILLON
8^{ème} vice-président



Philippe MOREAU
9^{ème} vice-président



Alain GERMAIN
10^{ème} vice-président

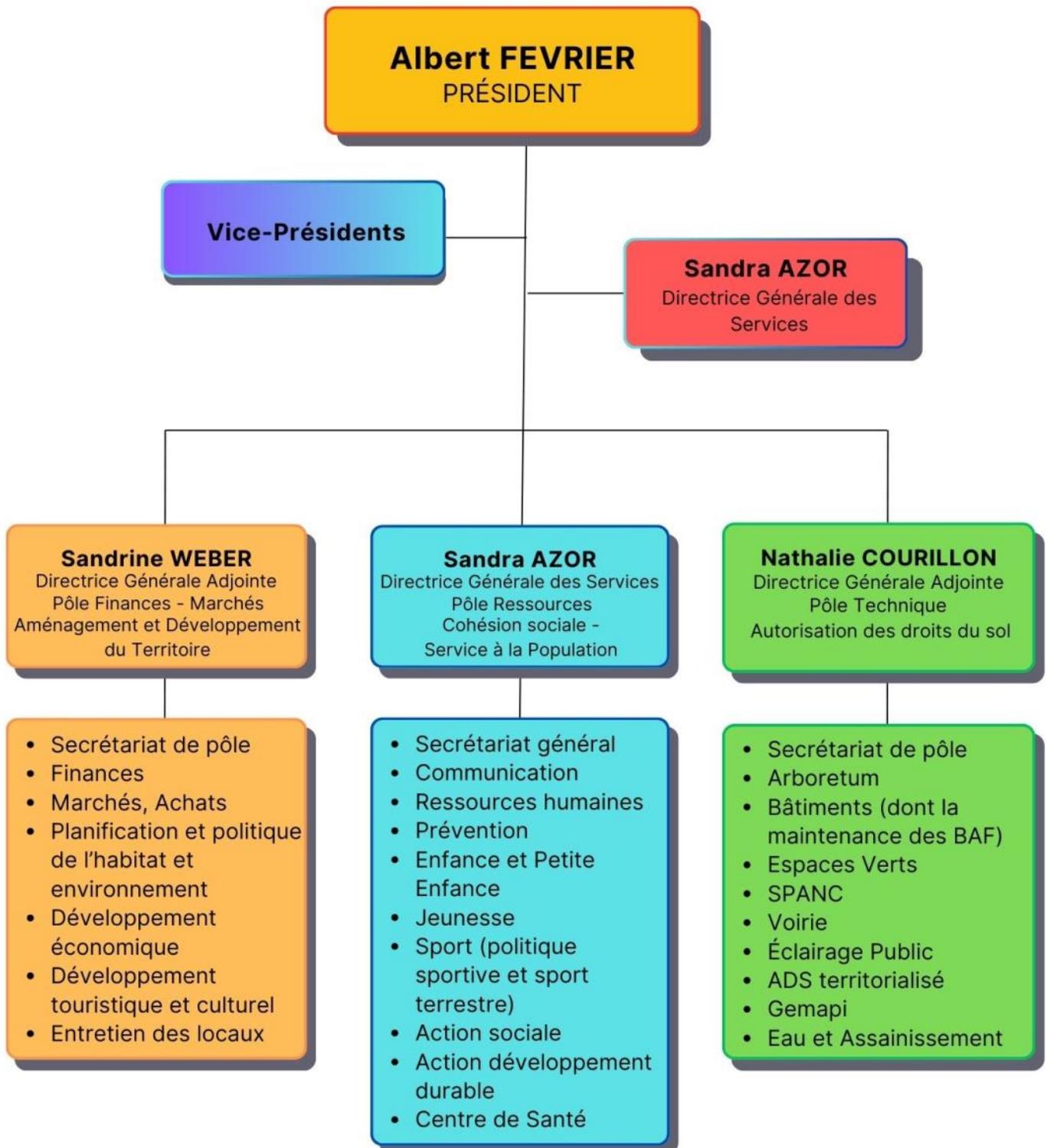


Florent DE WILDE
Conseiller délégué



Yohan JOBET
Conseiller délégué

L'Organigramme



Les Compétences

Compétences obligatoires

- ◆ Aménagement de l'espace
- ◆ Développement économique
- ◆ Aménagement, entretien et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage
- ◆ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- ◆ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



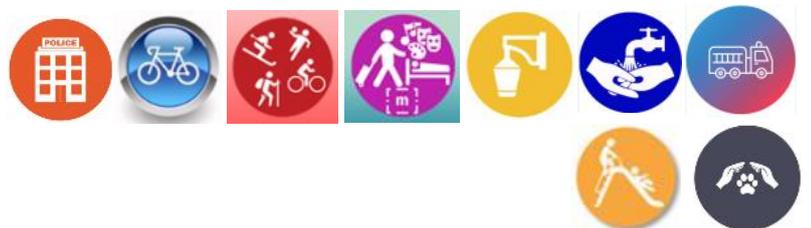
Compétences optionnelles

- ◆ Protection et mise en valeur de l'environnement
- ◆ Gestion des équipements culturels et sportifs et l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- ◆ Politique du logement social
- ◆ Création ou aménagement et entretien de voirie
- ◆ Action sociale d'intérêt communautaire
- ◆ Acquisition ou construction, aménagement, entretien et gestion de maisons de services au public



Compétences facultatives

- ◆ Participation à la construction de la gendarmerie de Châtillon
- ◆ Organisation des mobilités
- ◆ Actions sportives
- ◆ Politique du développement culturel et touristique
- ◆ Gestion, entretien et rénovation du réseau d'éclairage public
- ◆ Service Public d'Assainissement Non Collectif
- ◆ Service départemental d'incendie et de secours
- ◆ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements périscolaires
- ◆ Fourrière animale



Les Moyens

FINANCES :

Dépenses de fonctionnement 2023 = 12 725 103.72 €

Recettes de fonctionnement 2023 = 13 541 472.68 €

Dépenses d'investissement 2023 = 6 674 974.27 €

Recettes d'investissement 2023 = 5 203 033.70 €

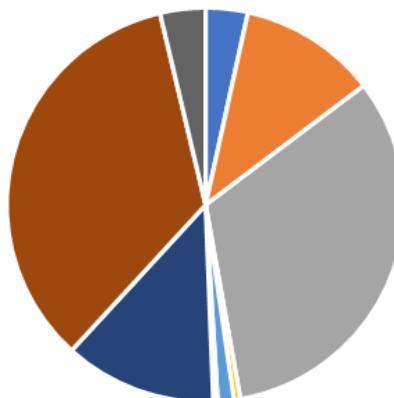


coût net du personnel par secteur 2023



- administration générale
- scolaire
- culture
- sports, enfance et jeunesse
- santé, famille
- services techniques
- économie tourisme

coût net des investissements par secteur 2023



- administration générale
- gendarmeries
- scolaire
- culture
- sports, enfance et jeunesse
- santé familles
- eau assainissement
- services techniques
- économie tourisme

Le Centre de Santé

Contact :

cds@comcomcfg.fr

02.38.90.44.06

Depuis le 16 octobre 2024, le centre de santé de la Communauté de Communes a ouvert ses portes. Ce projet, longuement préparé, répond à un besoin essentiel : garantir à tous la possibilité d'avoir accès à un médecin généraliste.

Situé à Bellegarde au 2 Avenue de la Quiétude et à Ladon au 155 rue du Capitaine de Bussière. Il est composé de deux médecins généralistes, et d'une secrétaire médicale, prêts à vous accompagner dans la prise en charge de votre santé et de celle de vos proches.



Médecins retraités, ils ont fait le choix de contribuer à notre projet en reprenant leurs activités médicales.

- Dr Georges Loubert – Médecin anesthésiste retraité
- Dr François Richard – Médecin généraliste retraité depuis le 1^{er} avril 2024

Communauté de Communes
Cœur et Vallée du Rottier

Pour répondre aux besoins de la population et pour les patients dépourvus de médecin traitant, la 3CFG ouvre son centre de santé à partir du 16 octobre composé du :

Docteur Georges LOUBERT à la Maison de Santé de Bellegarde
les Lundis et Mardis de 9h-12h et de 14h-18h

Docteur François RICHARD au Cabinet Médical de Ladon
les Mercredis et Jeudis de 9h-12h et de 14h-18h et
les vendredis de 9h-12h30

Maison de Santé
Docteur Loubert
2 Avenue de la Quiétude
45700 BELLEGARDE

Prise de rendez-vous
02.38.90.44.06

Cabinet Médical
Docteur RICHARD
155 Rue du Capitaine
de la Bussière
45700 LADON

Avec ce centre de santé, la Communauté de Communes s'engage pour le bien-être et la santé de ses habitants.

France Services

POUR VOUS AIDER DANS LES DÉMARCHES DU QUOTIDIEN

Contacts :

franceservices.chatillon@comcomcfg.fr
02.18.69.31.13
franceservices.lorris@comcomcfg.fr
02.38.92.17.39
franceservices.bellegarde@comcomcfg.fr
02.38.90.90.75

Zoom sur les actions 2023



Passage du bus numérique à Bellegarde, Lorris et Châtillon-Coligny



Intervention gendarmerie à Lorris



Atelier Tri papier à Bellegarde



Forum de l'Emploi à Bellegarde et à Nogent-sur-Vernisson



Atelier numérique à Châtillon-Coligny

Chiffres-clés des France Services (Nbr demandes) :

2023	2024
1890 à Bellegarde	2219 à Bellegarde - 1558 usagers
2077 à Châtillon-Coligny	2150 à Châtillon-Coligny - 1620 usagers
2884 à Lorris	3417 à Lorris - 2324 usagers

Zoom sur 2024



Passage du bus numérique à Bellegarde, Lorris et Châtillon-Coligny



*Formation CARSAT
Agents de la France Services*



Réunion ADIE



Réunion ADIL

Retour sur le forum de l'Emploi qui s'est déroulé le mardi 8 octobre à Nogent-sur-Vernisson



Intervention CARSAT



Le PLUiH

LE PLUiH APPROUVÉ DEPUIS LE 11/04/2023

Contact :

Cheffe de projet « Petites Villes de Demain »
Politique de l'Habitat et de l'Urbanisme
Tél : 02.38.90.14.00/Port : 06.02.04.40.14

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Habitat (PLUiH) a été approuvé au Conseil Communautaire le 11/04/2023. Ce document remplace les PLUis et les cartes communales qui étaient en vigueur jusqu'au 09/07/2023.

Par conséquent, depuis le 09/07/2023, date d'application du PLUiH, le service du droit des sols instruit les autorisations d'urbanisme (Certificat d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis de Démolir, Permis d'Aménager, ...) des 38 communes du territoire.

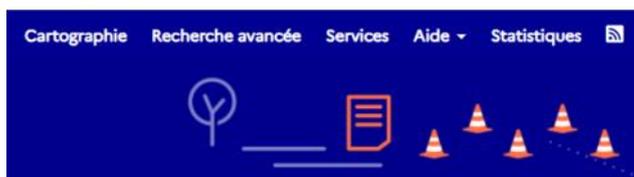
Le PLUiH permet d'avoir un règlement unique pour toutes les communes du territoire. L'application du PLUiH a induit la caducité des règlements de lotissements de plus de 10 ans.

Cependant, les cahiers des charges de ces lotissements restent en vigueur.

Il est conseillé, à chaque pétitionnaire souhaitant déposer une autorisation d'urbanisme, de vérifier la compatibilité de son projet avec le zonage, le règlement et les contraintes du PLUiH.

Toutes ces informations sont consultables sur le site : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

geoportail-urbanisme



Zoom sur le PLUI 2023



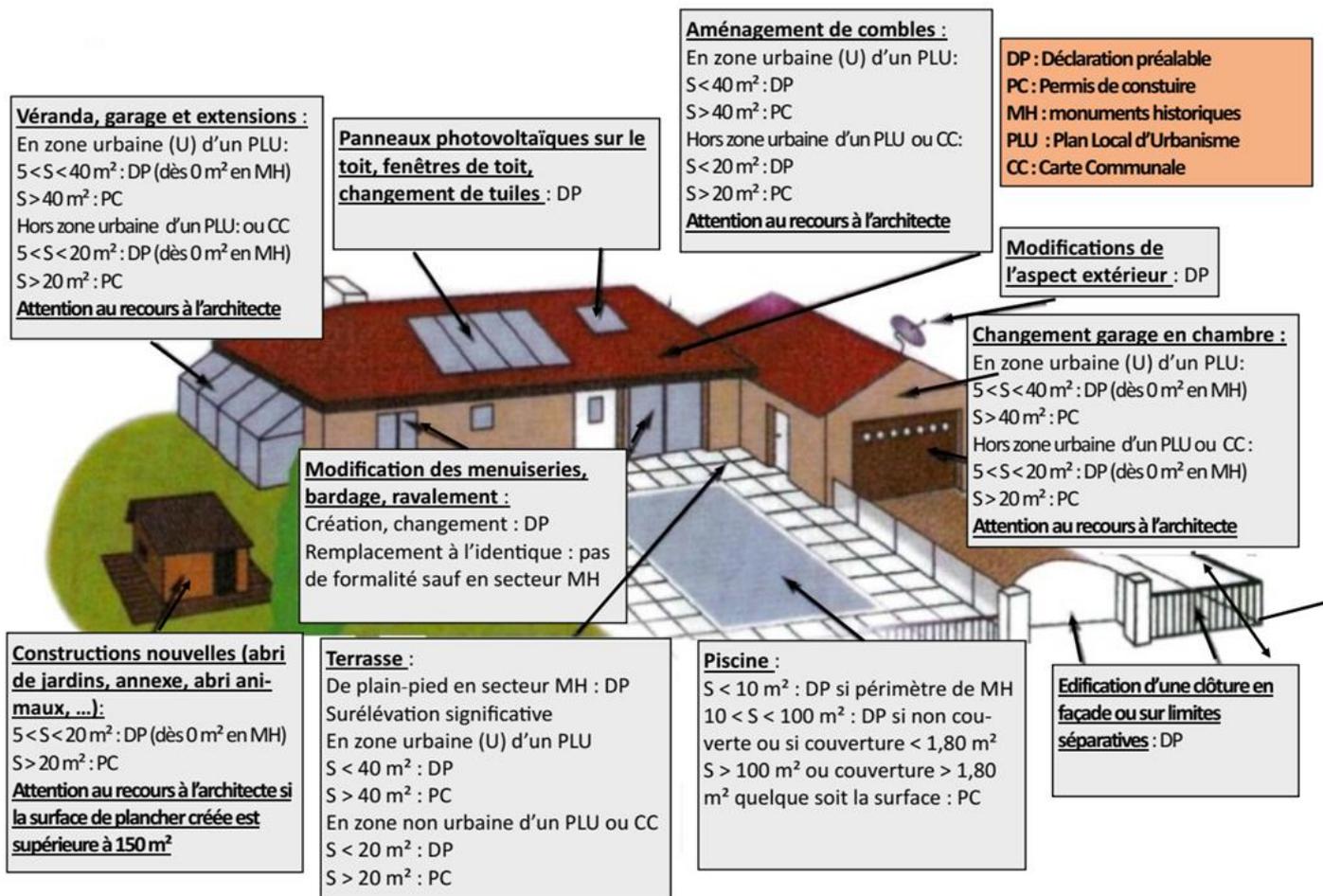
L'Urbanisme

LE GÉOPORTAIL

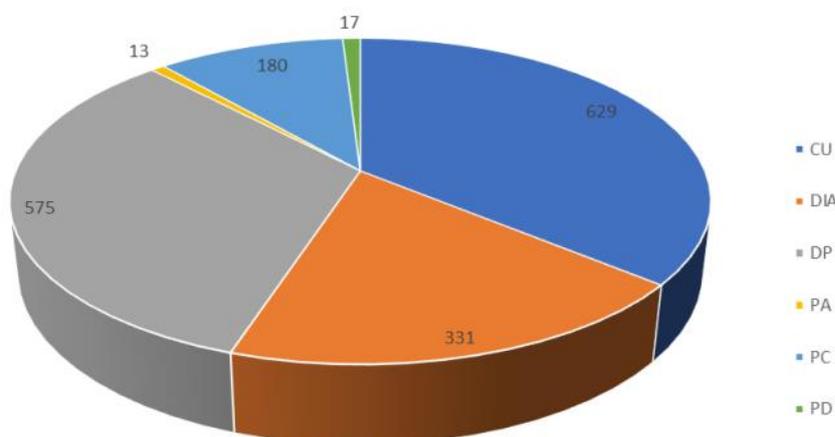
Contact :

Service Instruction du droit des sols
instruction@comcomcfg.fr

Quel dossier pour quel projet ?



Bilan des dossiers d'urbanisme
du 01/01/2023 au 31/10/2023



Légende :

CU = Certificat d'Urbanisme
PA = Permis d'Aménager
DIA = Déclaration d'Intention d'Aliéner
PC = Permis de Construire
DP = Déclaration Préalable
PD = Permis de Démolir

La Halte-garderie

« LES PETITS POUSETS »

Contact :

halte.garderie@comcomcfg.fr

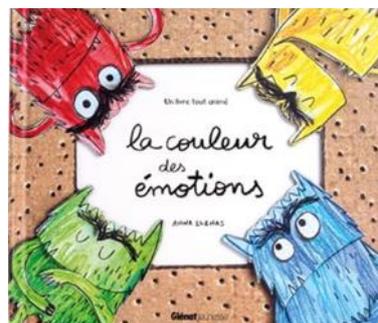
02.38.92.66.19

Zoom sur les actions ...



25 mars 2023 : Semaine de la petite enfance dont le thème était « POP Explorer, l'extraordinaire dans le quotidien ». Il a été proposé un **atelier motricité** pour parents et enfants de 0-3 ans. Animation organisée avec le Relais Petite Enfance Pôle Est.

Du 5 au 8 avril 2023 : **Printemps de la poésie** sur le thème des émotions : en partenariat avec l'école du Loing de Châtillon-Coligny, les enfants de la halte-garderie ont réalisé un pèle-mêle photo ainsi que des coloriages sur le thème du livre « la couleur des émotions ».



Le 04 juillet 2023 : la halte-garderie organisait sa fête de fin d'année avec au programme une structure gonflable ainsi que la présentation de toutes sortes d'animaux. De nombreuses familles étaient présentes.

Les mercredis 4 et 11 octobre 2023, dans le cadre de la semaine du goût, ont eu lieu 2 interventions concernant l'alimentation du jeune enfant (la 1^{ère} partie était en présence d'une psychologue et une seconde avec une diététicienne).

Le 10 novembre 2023 à 19h30 : les services de la petite enfance et le département ont proposé **une soirée intitulée « une maison saine pour les jeunes enfants »** animée par Agnès BARBOT puéricultrice santé environnement. Ouverte à tous à la salle des associations de Nogent-sur-Vernisson.

Le samedi 9 décembre a eu lieu le **spectacle de fin d'année** à destination des familles accueillies à la halte-garderie et chez les assistantes maternelles du secteur.



Zoom sur les actions 2024

Dans le cadre de la Petite Enfance, la Halte-garderie « Les Petits Poucets » ainsi que le Relais Petite Enfance Pôle Est de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais ont organisé un atelier motricité dont le thème était « Viens je t'emmène » à destination des enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents. Celui-ci était ouvert à tous afin de promouvoir les services Petite Enfance.



L'animation s'est déroulée à l'Espace Colette à Sainte-Geneviève-des-Bois le 16 mars 2024 proposant ainsi deux créneaux d'atelier avec de nombreux modules de motricité, toboggan, draisienne, etc.

- ◆ Sur le 1^{er} créneau de 9h15 à 10h15, 18 personnes adultes et enfants confondus étaient présents.
- ◆ Sur le 2^{ème} créneau de 10h30 à 11h30, 27 personnes étaient présentes.

Printemps de la Poésie

Du 10 au 13 avril 2024 : **printemps de la poésie** sur le thème des contes: en partenariat avec l'école du Loing de Châtillon-Coligny, les enfants de la halte-garderie ont réalisé un pèle-mêle photo ainsi qu'un parcours sensoriel avec différents éléments en lien avec le conte « le petit poucet ».



Le **28 juin 2024** était organisé la fête de fin d'année de la halte-garderie. A cette occasion, parents et enfants ont profité d'une animation musique et contes. À la mi-octobre 2024 sera organisé une animation autour de l'alimentation dans le cadre de la semaine de goût.



Le RPE Est

RELAIS PETITE ENFANCE CHÂTILLON-COLIGNY

Contacts :

rpe.est@comcomcfg.fr
02.38.93.44.27

Zoom sur les actions ...

Du 5 au 8 avril 2023 : **Printemps de la poésie** : en partenariat avec l'école du Loing de Châtilion-Coligny, le Relais petite enfance pôle est a proposé aux assistantes maternelles et aux enfants de fabriquer des « outils » (bâton de pluie, boîte de la joie, coussin de la colère, ...) pour mieux appréhender leurs émotions. Enfants et assistantes maternelles ont pu se rendre à l'exposition le jeudi matin.

Bébés lecteurs et éveil musical organisés en partenariat avec la médiathèque de Nogent-sur-Vernisson et le Relais petite enfance pôle est. 5 séances en 2023, le samedi matin ouvert aux parents, enfants et professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant.



Semaine de la petite enfance : **atelier motricité** pour parents et enfants de 0-3ans. Organisé par le relais petite enfance pôle est et par la halte-garderie « les petits poucets », à l'espace Colette de sainte-Geneviève-des-bois.

Le 13 juin : **Kermesse** du Relais Petite Enfance est : jeux d'eau, parcours de motricité, ballons, courses de tri-cyclo... les assistantes maternelles et les enfants ont pu se retrouver à l'espace des étangs pour partager une matinée et un pique-nique festif.

Le 2 septembre : l'animatrice du RPE a été au **forum de Châtilion-Coligny** pour présenter les différents services de la petite enfance sur le territoire.



Le 12 octobre 2023 : 5 assistantes maternelles ont pu participer à **une soirée autour de l'alimentation du jeune enfant** avec une diététicienne. Théorie et pratique ont fait bon mélange pour cette soirée.

Le 10 novembre 2023 à 19h30 : les services de la petite enfance et le département ont proposer **une soirée intitulée « une maison saine pour les jeunes enfants »** animé par Agnès BARBOT puéricultrice santé environnement. Ouverte à tous à la salle des associations de Nogent sur Vernisson.

Le samedi 9 décembre a eu le **spectacle de fin d'année** à destination des familles accueillies à la halte-garderie et chez les assistantes maternelles du secteur.

Zoom sur les actions ...

Afin de mener à bien leurs missions d'information aux familles, de professionnalisation des modes d'accueil individuels (assistants maternels et gardes à domicile) et d'éveil du jeune enfant, les Relais Petite Enfance de la 3CFG ont pu prendre part à différents projets :

- Carnaval des enfants
- Semaine de la petite enfance
- Printemps de la poésie
- Chasse aux œufs
- Fête d'été
- Semaine du goût

Et bien sûr de façon quotidienne des ateliers d'éveil.



Le RPE Ouest

RELAIS PETITE ENFANCE BELLEGARDE

Contacts :

rpe.ouest@comcomcfg.fr

02.38.90.48.21

Zoom sur les actions ...

Peinture « no limit »



Atelier de Motricité



Galettes et couronnes



Le Sport

TERRESTRE ET SCOLAIRE

Contacts :

service.sport@comcomcfg.fr

02.38.92.92.49

Cross Scolaire du Châtillonnais

Le cross s'est déroulé le 4 avril 2024 au parc du jardin des arbres à Varennes-Changy, il regroupait 7 écoles : Châtillon-Coligny, Ste Geneviève-des-Bois, Nogent-sur-Vernisson, Pressigny-les-pins, Montcresson, Montbouy et Saint-Maurice-sur-Aveyron.

367 élèves ont participé à ce cross, des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2. Deux parcours ont été proposés, 1500 m et 2000 m après un échauffement en musique. Chaque école avait choisi de courir sous les couleurs d'un continent et elles ont réalisé un drapeau de ce continent pour le défilé de clôture.

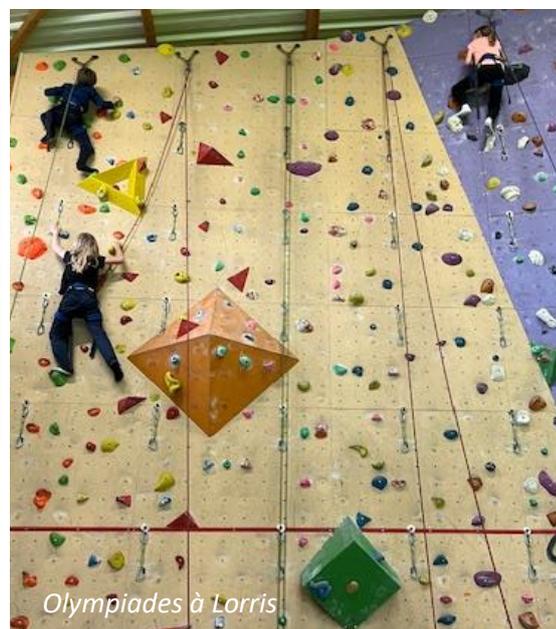
Au défilé de clôture, les 367 élèves ont chanté la chanson de la flamme olympique, et les élèves ont reçu un diplôme distribué par les instituteurs.



Cross du Châtillonnais



Olympiades à Châtillon-Coligny



Olympiades à Lorris

La natation

Contacts :

service.sport@comcomcfg.fr

02.38.92.92.49

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais gère 2 piscines et 2 bassins d'apprentissage fixe sur son territoire. Tout au long de l'année, la piscine de Lorris accueille les scolaires et les activités extrascolaires pour le public ainsi que les deux bassins d'apprentissage fixe de Châtillon-Coligny et de Saint-maurice-sur-Aveyron.

La piscine de Bellegarde n'est ouverte que pendant la période estivale.



Le dispositif « **J'APPRENDS À NAGER** » s'est déroulé pendant les vacances de d'octobre (du Lundi 21 au Vendredi 25 Octobre 2024 au bassin de Lorris).

Les enfants ciblés étaient ceux qui sortaient de la période de natation scolaire effectuée au sein du **bassin de Lorris**, puisque 3 à 4 enfants en moyenne par classe ne valident pas les tests, ce qui correspondrait à **une vingtaine d'enfants** car 7 classes de CM1-CM2 étaient en cours de natation scolaire sur ce bassin.

Les cours étaient dispensés dans le bassin de Lorris, deux fois par jour de 09h00 à 10h00 (juste avant les centres de loisirs) et de 16h00 à 17h00 (pendant le public, sur un couloir de nage), dans le but d'atteindre ces 10h de stage.

L'objectif du plan « **J'apprends à nager** », opération citoyenne par excellence, est de permettre aux enfants d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau en toute sécurité. Celles-ci se traduisent par l'obtention du test « **Savoir Nager en Sécurité** » pour les plus grands (7-10 ans) et de « **l'Aisance Aquatique** » pour les plus petits (3-6 ans). Cela permettrait aux jeunes enfants de vivre une expérience positive de l'eau en développant les aptitudes et compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau, dans un espace contraint, avec aisance et en autonomie.

Contexte :

Le Ministère des Sports renouvelle les plans « **J'apprends à nager** » et « **Aisance Aquatique** » à destination des plus jeunes mais également des adultes de plus de 45 ans afin de permettre l'apprentissage de la natation au plus grand nombre, notamment concernant les populations les plus fragiles et résidant sur les territoires carencés.

Objectifs des plans « **J'apprends à nager** » et « **Aisance Aquatique** » :

- Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive
- Réduire le déficit du savoir-nager enregistré sur le territoire
- Dispenser un savoir-nager sécuritaire et écarter le risque de noyade
- Favoriser l'accès à toutes les pratiques aquatiques et nautiques en toute sécurité
- Découvrir les plaisirs de l'eau et de la natation
- Vivre une expérience positive de l'eau

Concept :

La structure organisatrice propose un programme d'apprentissage de la natation selon les dispositions suivantes :

- Un stage d'apprentissage de la natation de minimum 10 heures avec des séances de 45 minutes à 1 heure selon le niveau et l'âge des enfants
- Le groupe doit être constitué de 15 pratiquants maximum concernant les 6 à 12 ans. 12 pratiquants maximum concernant les 4 à 6 ans et les adultes de plus de 45 ans ne sachant pas nager
- Les séances de natation sont dispensées par un professionnel
- Les cours sont gratuits (sur inscription et dans la limite des places disponibles)

A la fin du stage d'apprentissage, les pratiquants ayant développé les compétences nécessaires sont invités à se présenter au test du Savoir Nager en Sécurité. Pour les plus jeunes, ils seront évalués sur les 3 paliers de compétences de l'Aisance Aquatique.

Sans que cela soit exclusif, la priorité doit être donnée aux populations résidant prioritairement dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et/ou dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).

Cibles :

- Enfants âgés de 4 à 12 ans ne sachant pas nager (4/6 ans : Aisance Aquatique et 6/12 ans : J'apprends à nager)
- Adultes de plus de 45 ans (accès prioritaire aux populations résidant prioritairement dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et/ou dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)).

L'Éclairage Public

Sur le bellegardois et le lorriçois...

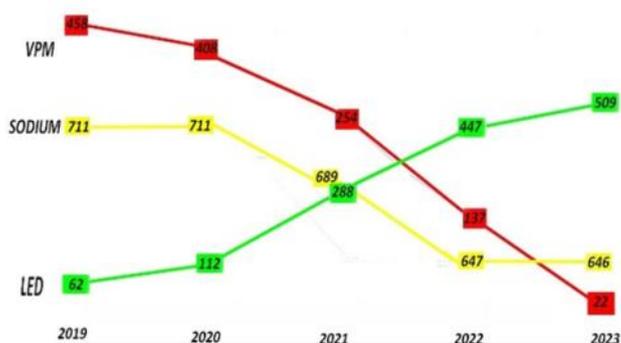


Le programme des travaux est fixé tous les ans avec comme objectif le remplacement de matériels vétustes et les équipements énergivores.

Chaque année, un marché de travaux est lancé en tenant compte des préconisations de l'étude. Sur 2023, les travaux d'amélioration énergétiques et de mise en sécurité lancés ont concerné le remplacement de 121 luminaires et 7 armoires (pour un montant de 51175,46 € HT). 10 communes sur les 26 ont été concernées (Auvilliers-en-Gâtinais, Beauchamps-sur-Huillard, Bellegarde, Chailly-en-Gâtinais, Châtenoy, Presnoy, Varennes-Changy, Ladon, Moulon, Montereau) soit une économie de 52 453 kWh.

Sur cette partie du territoire, la Communauté de Communes a engagé 72430,9 € HT de dépenses de maintenance. Les changements des ampoules à Mercure en Led sont à présent presque terminés. Reste moins de 2% à remplacer. Une campagne de relamping a été effectuée sur le territoire à la hauteur de 108 luminaires, soit une économie de 46 818 kWh.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DES DERNIÈRES ANNÉES SUR LE BELLEGARDOIS



Contact :

yves.moschetti@comcomcfg.fr

02.38.92.92.57

Sur le Châtillonnais...

Le programme de rénovation des installations continue son avancée jusqu'en 2025. Il s'agit de réaliser un gain énergétique annuel de plus de 50%.

Le marché passé avec l'entreprise CITEOS prévoit aussi une maintenance des équipements et un « relamping » (changement des lampes des lampadaires non pourvus de LED). Les travaux réalisés début 2023 sur le Châtillonnais, ont concerné 6 communes sur 12 (Châtillon-Coligny, Montcresson, Sainte-Geneviève-des-Bois, Nogent-sur-Vernisson, Saint-Maurice-sur-Aveyron, la Chapelle-sur-Aveyron). Le montant de ces travaux s'élève à 152 538 € et génère une diminution des consommations de 26 362 kWh.



La Voirie

Contact :

fabien.edme@comcomcfg.fr

07.78.11.19.90

Création, aménagement et entretien de voirie

Sont d'intérêt communautaire, toutes les voies revêtues et accessoires de voirie du domaine public routier communal en s'appuyant sur la définition du code de la voirie routière.

Sont inclus dans ce périmètre les services et éléments suivants :

- ◆ La chaussée, accotements et dépendances directes de voirie (hors bordures de trottoirs)
- ◆ Les pistes cyclables partagées sur la chaussée de voirie routière
- ◆ Les chemins ruraux revêtus (goudronnés) du domaine public communal
- ◆ Les ouvrages d'art de <1,5 m de portée en traversée de chaussée
- ◆ La signalisation horizontale de voirie (marquage au sol)
- ◆ Le fauchage des accotements de voirie (3 passages/an)
- ◆ Le curage des fossés servant à l'écoulement des eaux de ruissellement de chaussée

Est également reconnue d'intérêt communautaire la création de voies vertes en site propre et de liaisons douces en sites mixtes. Sont concernés par la présente définition :

- ◆ La voie verte en site propre du tracé de l'ancienne voie ferrée Quiers-Châlette
- ◆ Les boucles à vélo validées par la 3CFG
- ◆ L'Élaboration d'un schéma des liaisons douces

Pour 2023, le montant des travaux s'élève à 956.086,30 € HT et pour 2024, 117.328,40 € HT auxquels s'ajoutent le pontage de fissures (en 2024 : 35.000 € HT) et l'enrobé projeté (49.200 € HT).



Le Spanc

Service d'Assainissement Non Collectif

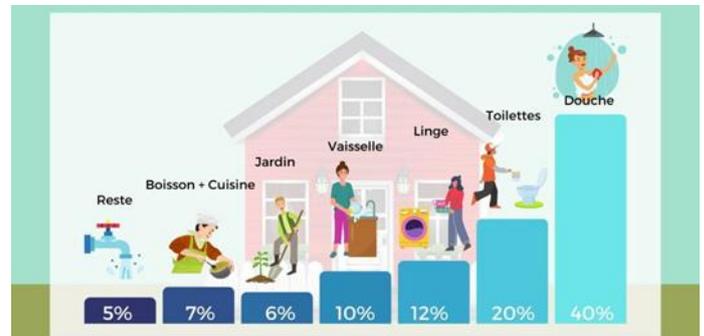
Contact :

spanc@comcomcfg.fr
02.38.92.64.13

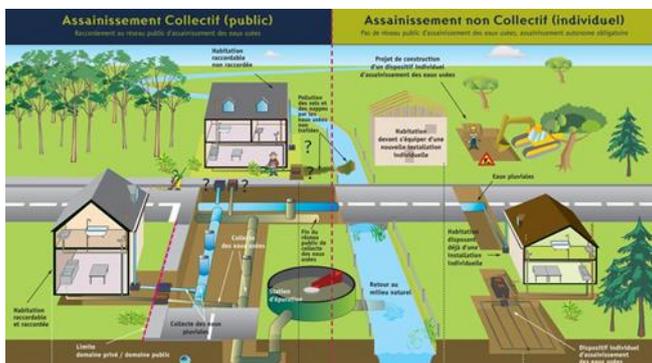
Une personne produit en moyenne 150 litres par jour d'eaux usées domestiques (120 m³/an pour une famille).

On distingue :

- * Les « eaux noires » (ou eaux vannes) issues des toilettes
- * Les « eaux grises » (ou eaux ménagères) issues des lavages, de la cuisine...



Ce sont ces eaux qu'il va falloir assainir avant le rejet dans le milieu naturel.



Une habitation peut être en assainissement collectif (raccordement à un réseau de collecte allant vers une station d'épuration) ou assainissement non collectif (dispositif individuel de traitement des eaux domestiques d'un bâtiment non desservi par l'assainissement collectif).

Les obligations des particuliers non raccordés à l'assainissement collectif :

- Les habitations non raccordées au réseau public de collecte doivent être équipées d'une installation d'assainissement non collectif.
- Laisser entrer l'agent chargé du contrôle sur son terrain privé.
- Rendre accessible les regards de visite des ouvrages (fosse septique, bac à graisses, ...).
- Payer la redevance pour service rendu (en cas de contrôle).
- Réaliser les travaux mis à sa charge.
- Entretien son installation et la faire vidanger par une personne agréée.
- Fournir un diagnostic lors de la vente.
- Conserver tout document relatif au dispositif d'assainissement non collectif (plan, autorisation de rejet en milieu superficiel, bordereau de vidange, les rapports de visite du SPANC...).

Avant tout projet de travaux sur une installation d'assainissement non collectif, une demande doit être faite auprès du SPANC en complétant le « *Formulaire de conception* ».



Depuis le 01/01/2023, le SPANC oblige une étude de sol, réalisée par un bureau d'études spécialisé, afin de choisir la filière d'assainissement autonome adaptée au sol et à la place disponible sur votre parcelle.

L'étude comporte les résultats de sondages de reconnaissance, une (ou des) mesure(s) de perméabilité, la détermination de la nature, de la texture et de la structure du sol, la détection de présence d'hydromorphie, etc.

D'après les résultats, le bureau d'études fournit une ou plusieurs solutions de filières à mettre en place selon les spécifications de la parcelle et de la nature du terrain.

MISSIONS ET BILAN - SERVICE DE VIDANGE

Missions et bilan des contrôles SPANC 2023/2024 :

110 diagnostics pour vente immobilière(2023)

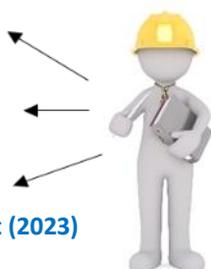
88 diagnostics pour vente immobilière(2023)

8 diagnostics urgents pour vente immobilière (2023)

10 diagnostics urgents pour vente immobilière (2024)

503 diagnostics périodiques de bon fonctionnement (2023)

207 diagnostics périodiques de bon fonctionnement (2024)



40 conformités de conception (2023)

39 conformités de conception (2024)

36 contrôles d'exécution des travaux (2023)

35 contrôles d'exécution des travaux (2024)

Service de vidange

Contactez la Communauté de Communes afin de bénéficier du service de vidange

Compléter l'une des 2 conventions suivant votre situation que vous trouverez dans les 3 pôles ou sur le Site internet (https://www.comcomcfg.fr/service-public-assainissement-non-collectif-loiret-centre-val-loire_fr.html) de la Communauté de Communes, dans votre Mairie :

Vidange « Campagne »

Retourner la convention de vidange « campagne » **complétée et signée**, avant le 15 du mois :

- * Le SPANC transmet les demandes au vidangeur la semaine suivante ;
- * Le vidangeur vous contacte durant les 15 derniers jours du mois pour fixer le rendez-vous ;
- * L'opération de vidange se déroulera courant les 15 premiers jours du mois suivant
- * La facture vous sera adressée par le Trésor Public.



Vidange « Urgente »

Dès réception de la convention de vidange « urgente » **complétée et signée**, le SPANC la transmet au vidangeur qui vous contactera, dans un délai maximum de 48 heures, afin de fixer le rendez-vous

La facture vous sera adressée par le Trésor Public.

217 vidanges « campagne » réalisées du 01/01/2023 au 30/09/2023

204 vidanges « campagne » réalisées du 01/01/2024 au 30/09/2024

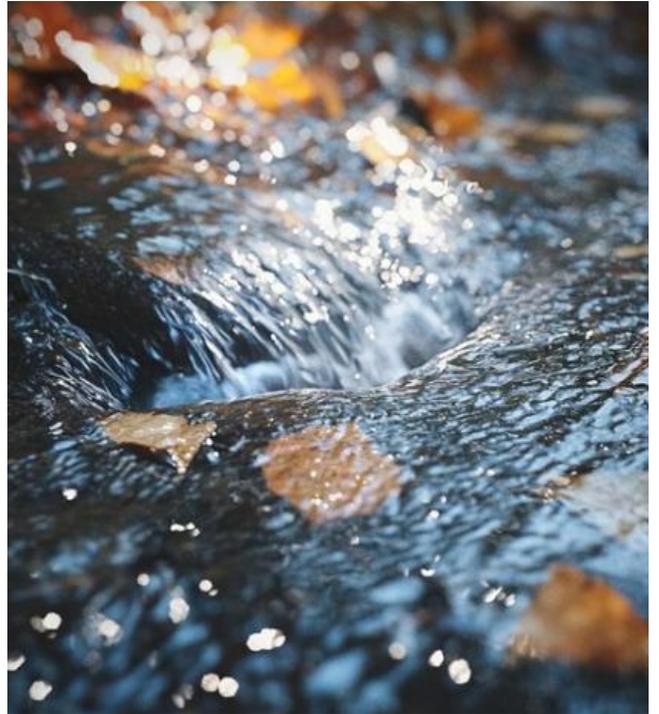
43 vidanges « urgente » réalisées du 01/01/2023 au 30/09/2023

39 vidanges « urgente » réalisées du 01/01/2024 au 30/09/2024

L'Étude Eau potable, assainissement et eaux pluviales

« Les études sur les schémas directeurs eau potable, assainissement et eaux pluviales sont toujours en cours. Ces études, préalables au transfert de la compétence eau et assainissement, devraient permettre d'établir un programme pluri-annuel d'investissement. Le rendu de ces schémas est fixé en septembre pour l'eau potable et au 1^{er} trimestre 2025 pour l'assainissement et les eaux pluviales.

En parallèle, l'étude de gouvernance a débuté en début 2024. Cette étude permettra à la 3CFG d'établir des scénarios de reprise des compétences eau et assainissement tout en fixant des caps et des priorités sur les investissements à réaliser et sur l'harmonisation des tarifs. L'étude devra définir un projet de service à mettre en place à plus ou moins longue échéance. »



GÉMAPI

Pour faire suite aux inondations de 2016, le PAPI d'intention du Loing a été labellisé le 24 juin 2020. Ce PAPI comprend 39 actions portées par 16 maîtres d'ouvrages. L'Épage du Loing est intervenu sur 6 axes et a porté 8 actions :

Action 1.1 : Réalisation d'une étude hydrologique et hydraulique du bassin du Loing

Action 1.2 : Élaboration d'une stratégie de communication, d'information et de sensibilisation au risque d'inondation

Action 2.1 : Elaboration d'une stratégie pour compléter la surveillance et la prévision des crues et des inondations sur le bassin du Loing

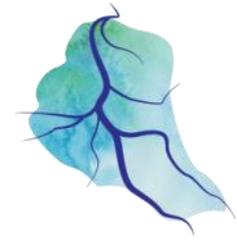
Action 3.3 : Accompagnement à la réalisation d'exercices de gestion de crise

Action 4.3 : Mise en place d'ateliers thématiques pour la prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

Action 6.1 : Etude des aménagements hydrauliques sur le bassin du Loing

Action 6.2 : Définition d'une stratégie de préservation et de restauration des zones d'expansion des crues

Action 7.1 : Etude des systèmes d'endiguement sur le bassin du Loing



BASSIN DU LOING

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION DES EAUX

La communauté de Communes s'est positionnée sur 2 axes, via des groupements de commandes :

- Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- Axe 5 : réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes

Groupement de commandes vulnérabilité des bâtiments publics

Dans le cadre du PEP du bassin du Loing, un groupement de commandes intégrant 6 maîtres d'ouvrage porteurs d'actions de diagnostics de bâtiments publics aux inondations a été mis en place. Ce groupement, piloté par la Communauté de Communes Moret Seine et Loing avec l'aide de l'EPAGE du bassin du Loing et de l'EPTB Seine Grands Lacs a été constitué pour les seules phases de consultation et d'attribution des marchés. Une fois le prestataire sélectionné, chaque maître d'ouvrage avait pour charge d'exécuter son propre marché à bons de commandes.

Le groupement servait plusieurs objectifs :

- Mutualiser les moyens humains à mettre en œuvre pour le montage et la passation des marchés,
- Harmoniser les rendus des diagnostics par le choix d'un prestataire unique,
- Faciliter l'accès aux entreprises par un volume de commande plus attractif
- Bénéficier d'économies d'échelle.

Le marché prévoyait la réalisation de 6 diagnostics de vulnérabilité de bâtiments publics sur notre territoire.

- L'école élémentaire du Loing à Châtillon-Coligny ;
- Le musée de l'Ancien Hôtel Dieu à Châtillon-Coligny ;
- L'Ancienne Gare à Châtillon-Coligny ;
- Le Gymnase de Châtillon-Coligny ;
- Le site des services Techniques de Montbouy ;
- La Halte Fluviale de Sainte-Geneviève-des-Bois ;

Les 6 bâtiments ciblés par la 3CFG ont été diagnostiqués à l'automne 2023 avec un rendu des rapports le 15 novembre 2023.

Les bâtiments communautaires

Pour sa politique bâtiminaire, la Communauté de Communes a débloqué une enveloppe budgétaire conséquente.

Les principales réalisations sont :

- ◆ Restructuration du restaurant scolaire et aménagement de l'école élémentaire de Ladon
- ◆ Aménagement d'une aire de jeux dans l'école élémentaire de Bellegarde
- ◆ Fourniture et pose de 2 pompes à chaleur à l'école et au restaurant scolaire de Quiers-sur-Bezonde

Pour 2024, plusieurs projets sont à l'étude ou à réaliser :

- L'aménagement du centre de formation à Nogent-sur-Vernisson
- Aménagement d'un office de tourisme à Chatillon-Coligny
- Aménagement d'un bâtiment jeunesse à Chatillon-Coligny
- Réflexion sur un système de chauffage mutualisé avec d'autres collectivités pour la piscine de Bellegarde
- Réalisation d'une chaudière à bois pour le gymnase de Châtillon-Coligny, le futur bâtiment du SLAC et pour la piscine de Chatillon-Coligny
- Diagnostic des bâtiments afin de fixer un plan prévisionnel d'investissement sur l'ensemble du patrimoine

En plus d'assurer un service public dans un cadre confortable, les objectifs pour les années prochaines, seront surtout environnementales afin de respecter les obligations du décret tertiaire qui concernent 7 bâtiments.



L'école élémentaire de Ladon



Ce projet de restructuration puise sa source à l'époque de la Communauté de Communes du Bellegardois. Suite aux fermetures des écoles environnantes, les élèves des communes de Chapelon, Ladon, Mézières-en-Gâtinais, Moulon et Villemoutiers ont été regroupés à Ladon. Les élèves ont été dispersés dans des classes situés aux étages de bâtiments anciens qui ne répondaient pas vraiment aux exigences modernes.

Il a ensuite été décidé de construire un groupe scolaire moderne qui puisse permettre aux enfants de s'épanouir dans un cadre exceptionnel avec un très bel outil pédagogique.



La Commune de Ladon a fait l'acquisition de deux parcelles privées et a mis à disposition de la Communauté de Communes l'unité foncière.

L'Assistant Maître d'Ouvrage a été désigné en 2019 et l'architecte B2A a été retenu en 2020. Le nouveau bâtiment conserve une trace du passé puisqu'une façade et les pignons d'une ancienne maison ont été intégrés au projet afin de répondre aux exigences de l'architecte des bâtiments de France et de préserver la perspective de la rue. Cet équipement scolaire comprend six salles de classe, une salle de motricité, une salle d'arts plastiques, une salle des maîtres, un bureau de direction et une infirmerie.



Le Développement Durable

Réalisation de mangeoires



Installation des mangeoires



Observation des oiseaux



Tri des déchets



Le service Archivage

Contact :

service.archivage@comcomcfg.fr
07.86.80.17.64

En 2023, la Communauté de Communes a mis en place un service commun d'archivage mutualisé au service des communes et des syndicats de son territoire.

L'archiviste trie, classe et inventorie les documents. Toutes les archives ne sont pas conservées ad vitam aeternam. La destruction d'archives est soumise au contrôle et à l'autorisation des Archives Départementales du Loiret. Les archives inventoriées sont mises à la disposition du public à travers un instrument de recherche consultable en mairie. Ces documents, accessibles à tous, permettent de réaliser l'histoire de sa commune, de sa famille ou de sa maison.



Le service Prévention

Contact :

Service-prevention@comcomcfg.fr
07.87.05.53.73



Didier LE COMPTE

Conseiller de prévention de la Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais :

Acteur de la prévention depuis plus de 20 ans dans un grand groupe français, j'ai intégré la Fonction Publique Territoriale depuis 5 ans.

Conseiller de prévention, je m'évertue à mettre en place une politique de prévention pérenne dans la collectivité dictée par M. le Président.



Les risques et les moyens de s'en prémunir sont des thématiques omniprésentes dans le quotidien d'un élu territorial. De fait, la culture de la prévention au sens large progresse dans notre société.

Pour un élu, l'un des enjeux est de bien connaître les différentes sources de risques, les niveaux de responsabilité, et de pouvoir agir pour ne pas laisser perdurer des situations porteuses de risques physiques, organisationnels ou juridiques.

Concernant les risques professionnels, il est important de disposer de ressources et d'outils permettant d'avoir une vision claire et fiable de la situation, des actions à mener, et de leurs priorités respectives.

Ces éléments sont fondateurs d'une politique de prévention des risques et d'une stratégie adaptée et pérenne, correspondant aux besoins réels du terrain.



Les objectifs

Durant cette année 2024, le service de prévention va effectuer une démarche de prévention dans les communes conventionnées ainsi que dans la Communauté de Communes.

Cette démarche passe obligatoirement par la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

En annexe du Document Unique, des évaluations sur :

- **Les risques chimiques,**
- **Les risques d'explosivités,**
- **La pénibilité au travail,**
- **Les risques psychosociaux,**
- **Les risques aux bruits du matériel utilisé.**

**LA PRÉVENTION C'EST
L'AFFAIRE DE TOUS**

Ces annexes permettront une évaluation plus précise des risques encourus par les agents et pour la mise en place de plans d'actions plus viables pour l'autorité territoriale.

Mais aussi des actions de prévention passant par des sensibilisations, de la formation.

Le Slac

Service des Loisirs et d'Animations Communautaire

Contact :

slac@comcomcfg.fr

02.38.92.64.14

Séjour Montagne du 24 Février au 2 Mars à Vailly (Haute Savoie) :

Pour cette année 2024, 19 jeunes du territoire se sont mobilisés pour perdurer ce projet en auto-financement à travers des actions collectives comme la fabrication d'objets vendus sur les marchés de Noël, l'accueil et le service lors des vœux de M. Février ainsi que de la vente de saucissons.

Une participation financière des familles ainsi que celle de la Communauté de Communes a permis à ce projet de prendre vie.

Durant une semaine, les jeunes ont pu profiter des pistes de ski et développer des qualités humaines comme l'entraide, le partage et le dépassement de soi.



Match de Handball au COM'et d'Orléans

Concert de DADJU

Samedi 17 février, sortie à Orléans dans la grande salle du « COM'et ». Les jeunes du SLAC faisaient partie des 9300 spectateurs qui ont pu applaudir les stars du PSG Handball (les frères Nikola et Luka Karabatic, Elohim Prandi, etc...). Pour finir la soirée en beauté, ils ont repris avec tout le public les chansons de DADJU pendant son concert.

Séjour été 2024 :

Durant ces 4 courts séjours, 64 jeunes ont pu profiter du soleil ainsi que des activités programmées. Du skate Park au paintball du Rabot, du refuge de la Tanière, en passant par la balade en Canoë en finissant par Aqua-plouf, les jeunes ont su trouver plaisir dans des programmes toujours aussi riches et variés.



SLAC LIVE 2024, le vendredi 26 Juin à l'espace Jeunesse de Lorris :

Pour sa 5^{ème} édition, le SLAC LIVE a accueilli les Gad Zukes et le groupe Telegraph qui ont su transmettre une énergie contagieuse aux 300 personnes présentes ce soir là.



L'Alsh

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement

Contact :

accueil.jeunesse@comcomcfg.fr

accueil.alsh@comcomcfg.fr

La Communauté de Communes comptabilise 6 accueils ALSH pour les mercredis, 7 accueils durant les petites vacances scolaires et 8 accueils durant le mois de Juillet.

Les accueils se situent à Bellegarde, Châtillon-Coligny, Ladon, Lorris, Montcresson, Nogent-sur-Vernisson, Thimory, Varennes et Sainte-Geneviève-des-Bois.



ALSH Ladon



ALSH Thimory

Tout au long de l'année nous avons travaillé sur le thème « voyage autour du monde ».

Le but était de leur faire découvrir d'autres modes de vie, de culture à travers différents pays : la Chine, l'Australie, l'Afrique, le Canada et l'Espagne.

Les enfants ont réalisé plusieurs activités manuelles tels que des fresques, des objets représentant les divers pays et cuisiné des plats de chaque pays visités.

Ce thème s'est terminé fin juillet par un spectacle de danse autour du monde devant des familles.

Aux vacances de février, les enfants ont vécu une semaine en immersion au camping.



ALSH Varennes

« Petit voyage à travers l'histoire » : Egypte et Époque Greco romaine



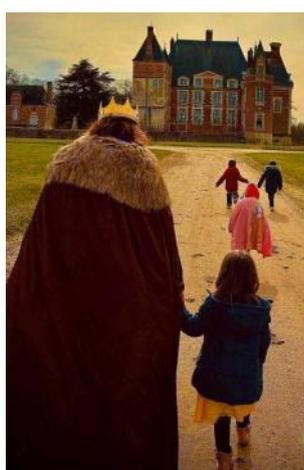
ALSH Nogent-sur-Vernisson

L'Alsh de Nogent-sur-vernisson a vécu une année 2024 chargée. Nous avons commencé l'année sur le thème du Moyen-Âge avec une initiation au tir à l'arc et une sortie costumée au Château de La Bussière.



Nous avons ensuite sensibilisé les enfants sur l'alimentation et les bienfaits d'une alimentation équilibrée et la pratique quotidienne de sport avec un intercentre sportif.

Nous avons continué notre chemin, au cœur de l'actualité : en collaboration avec le Centre de secours de Nogent-sur-vernisson avec lequel nous avons initié les enfants aux bases des gestes de secours. L'équipe d'animation avait à cœur de sensibiliser les enfants sur les métiers d'urgence qui nous entoure au quotidien.



Puis nous avons revêtu nos plus belles couleurs et nous avons emmené les enfants dans l'esprit des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024 autour d'initiation aux épreuves d'handisport, d'intercentres sportifs et de remise de médailles.

La rentrée 2024/2025 se fait sur un tout autre thème. Nous avons laissé place à l'univers et nous partons à la conquête des étoiles avec, au programme des vacances d'automne de l'astrologie et la journée costumée du Bal des P'tits Monstres...

ALSH Lorris

Des projets d'animation à thème ont pu être animés par l'équipe de l'accueil comme « la semaine du chocolat », « à la découverte des fleurs », « jeux olympiques Paris 2024 », « camping », thème calendaire (noël ...) ou vestimentaire (claquette chaussettes...). Ces thèmes ont pu être agrémentés par des sorties ou intervenants comme par exemple la fleuriste Créa-Flaure de Lorris qui a fait découvrir les fleurs sous différentes manières (odorat, toucher, création). Un moment très apprécié des enfants.



Comme chaque année, le Tennis Club de Lorris nous propose deux séances d'initiation avec Benjamin, entraîneur du Club. La découverte varie selon les groupes d'âge pour que ce sport reste une découverte. Un partenariat qui a son succès. Les enfants ont pu découvrir ou profiter selon les âges des sorties suivantes : Goupilou, accrobranche, Musée du Cirque et de l'Illusion, activité pêche au domaine du Ciran, Château de la Bussière, Labyrinthe de Beaugency, Sully plage, cinéma de Montargis et Château renard, ferme des glaciers, les tanneries de Montargis, bateau de plaisance à Briare, malle escape-Game de Villemandeur. L'équipe et les enfants ont conclu l'année scolaire avec un moment de partage avec les familles autour d'un apéritif dinatoire animé. Un moment qui avait disparu dû aux différents événements nationaux. Une participation active qui a terminé l'année scolaire sous une belle ambiance ensoleillée.



ALSH Châtillon-Coligny

L'année 2024 a été riche en événements et en activités au sein de notre ALSH, offrant aux enfants des expériences diversifiées et mémorables :

Les enfants se sont transformés en véritables **chefs cuisiniers** ! Répartis en équipes, ils ont élaboré leurs propres menus avec l'aide de notre cantinière. À la fin de cette aventure culinaire, un classement a été établi et chaque participant a reçu une récompense, célébrant leur créativité et leur esprit d'équipe.

Dans le cadre de notre **projet intergénérationnel**, nous avons organisé plusieurs rencontres avec les résidents de la maison de retraite de Châtillon-Coligny. Les enfants ont partagé des moments de jeux et de goûters avec les anciens, renforçant ainsi les liens entre générations et créant des souvenirs inoubliables.

Cet été, nos jeunes ont eu la chance de profiter de notre **bassin d'apprentissage** pour des sorties à la piscine. Ces moments de plaisir aquatique ont été l'occasion d'apprendre et de se rafraîchir ensemble.

Les grands ont participé à des sessions d'initiation aux **gestes de premiers secours** animées par les pompiers de Sainte-Geneviève-des-Bois. Ces ateliers pratiques ont sensibilisé les enfants à la sécurité et à l'importance de savoir réagir en cas d'urgence.

Durant les vacances d'octobre, nous avons célébré **Halloween** avec une journée déguisée, suivie d'une boom pour clôturer la semaine en beauté. Les enfants ont pu se costumer et profiter d'une ambiance festive et joyeuse. Pour terminer les vacances, nous avons proposé une sortie au Domaine du Ciran, où les enfants ont participé à une enquête sur le thème "Les Apprentis Détectives". Ils ont pu observer des biches et des cerfs dans leur habitat naturel grâce à l'observatoire du domaine, alliant découverte et aventure.



Le Tourisme

Contact :

ot.bellegarde@comcomcfg.fr

ot.chatillon@comcomcfg.fr

ot.lorris@comcomcfg.fr



**TAXE DE
SÉJOUR**

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la **taxe de séjour est instaurée sur l'ensemble du territoire communautaire** suite à la délibération prise en Conseil Communautaire du 26 mai 2023 n°2023-085. Comme le veut la loi, le produit de la Taxe de Séjour est intégralement utilisé pour le développement touristique du territoire.

La Taxe de Séjour est collectée par les propriétaires d'hébergements touristiques au réel, auprès des personnes hébergées à titre onéreux, qui ne sont pas domiciliés sur le territoire communautaire.

La taxe de séjour est perçue sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Catégories d'hébergement	Tarif EPCI
Palaces	4,00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,00 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,40 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,00 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,80 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €

Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des catégories d'hébergements mentionnées dans le tableau, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 4 % du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité.

Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes.

Sont exemptés de la taxe de séjour conformément à l'article L. 2333-31 du CGCT :

- Les personnes mineures ;
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ;
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.



BON À SE RAPPELER :

LA DÉCLARATION EN MAIRIE DE SON HÉBERGEMENT TOURISTIQUE EST OBLIGATOIRE !

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 est venue encadrer la location de meublés de tourisme et des chambres d'hôtes qui doivent, depuis lors, être déclarés auprès du maire de la commune où est situé l'hébergement touristique.

Il incombe alors à la commune d'organiser la mise à disposition de la version en vigueur des cerfa, de traiter les déclarations en mairie, d'envoyer le récépissé aux demandeurs, et de traiter l'enregistrement de ces déclarations et leur transmission aux services en charge de la taxe de séjour et à l'office de tourisme.

Pour faciliter cette action, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais met gracieusement à la disposition des communes DéclaLoc « cerfa », un téléservice de déclaration préalable à l'activité des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes.

Ce téléservice, accessible 24/7, permet aux usagers de procéder à leur déclaration d'activité et de recevoir automatiquement un récépissé de déclaration. La commune accède à la liste actualisée des hébergements et est informée à chaque déclaration. DéclaLoc se charge de transmettre automatiquement les informations aux services en charge de la collecte de la taxe de séjour et à l'Office de Tourisme.

Certaines communes du territoire communautaire ont sauté le pas. Retrouvez-les sur :

<https://www.declaloc.fr/>

Office de tourisme Gâtinais Sud



L'Office de Tourisme Communautaire Gâtinais Sud est classé depuis le début d'année 2024, en catégorie II pour une durée de 5 ans.

Le classement a été prononcé par arrêté préfectoral au vu des éléments du dossier déposé en préfecture. Il concerne l'Office de Tourisme dans son ensemble, à savoir les 3 Bureaux d'Information Touristique (Bellegarde | Châtillon-Coligny | Lorris).

Le classement donne une structuration dans le travail accompli par l'équipe, et est un levier pour renforcer le rôle fédérateur au regard de l'action touristique développée dans la zone de compétence.

Également, la stratégie de l'Office de Tourisme a été actée en début d'année, suite à la délibération prise par le Conseil Communautaire. Elle se décline en 5 axes :

- ⇒ AXE 1 : Construire une offre NATURE
- ⇒ AXE 2 : Renforcer l'offre touristique en s'appuyant sur les atouts patrimoniaux
- ⇒ AXE 3 : Faire vivre le territoire et le contenu de l'offre
- ⇒ AXE 4 : Fédérer les socioprofessionnels en resserrant les liens avec l'Office de Tourisme
- ⇒ AXE 5 : Organiser, professionnaliser et qualifier

Le déploiement de la stratégie est en cours.

La Programmation Culturelle

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais propose chaque année une programmation culturelle éclectique qui est déployée au sein des communes de la collectivité.

Retrouvez toute la programmation de la programmation culturelle, sur le site internet de la Communauté de Communes, à la rubrique culture où il vous est possible de réserver en ligne vos places.

Zoom sur les spectacles début 2024



Les Contes Olfactifs

Cie le Tir et la Lyre
Adaptés de contes traditionnels, une expérience multisensorielle est proposée au public. À travers de deux contes, le spectateur est transporté en Afrique du nord, pour ensuite revenir dans les vallons vosgiens. Ainsi « Medhi et les brochettes » invite les curieux au cœur du souk de Marrakech, pour ensuite revenir en Europe avec le conte « Noa et Luna » inspiré de Hansel et Gretel.

Inspirez et voyagez... au cœur d'un lieu historique.



Les Zélectrons Frits

Rolling Mômes
Dimanche 8 décembre | 16h00
Espace des Étangs
Nogent-sur-Vernisson (45290)
L'année 2024 se termine avec l'énergie de la jeunesse, les surprises du calendrier de l'avent, et la joie des fêtes de fin d'année. Ainsi, la 3CFG propose à l'attention du jeune public et de leurs proches, un concert Rock, « Les Zélectrons Frits ». Assurément ça sera Rock et certainement, légèrement « Rebel ».



La Communication

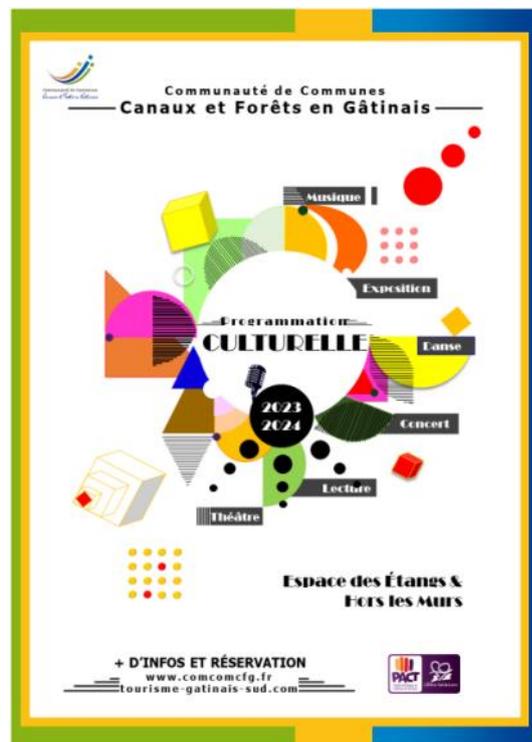
Le Service Communication de la 3CFG intervient sur l'élaboration de toutes les affiches et notices pour valoriser les manifestations, réunions ou spectacles des différents services.

Le service utilise également l'application gratuite Panneau Pocket pour diffuser toutes les informations aux usagers de la 3CFG. N'hésitez pas à vous inscrire pour être au courant de tous les événements.

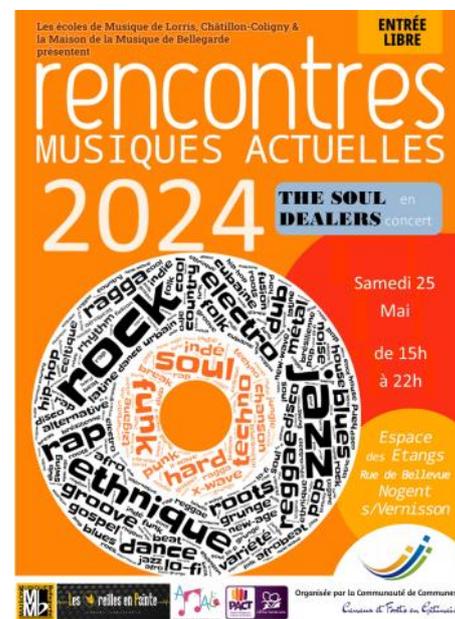
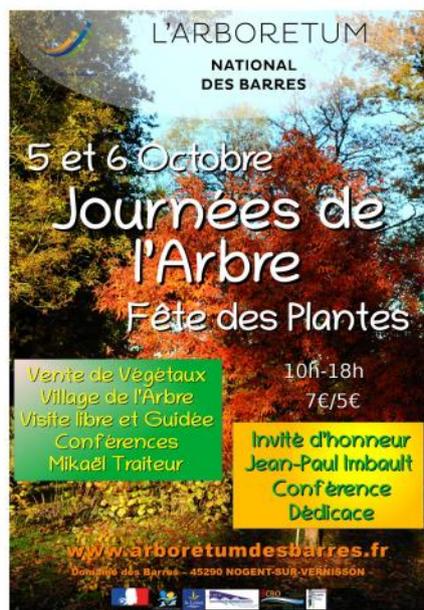
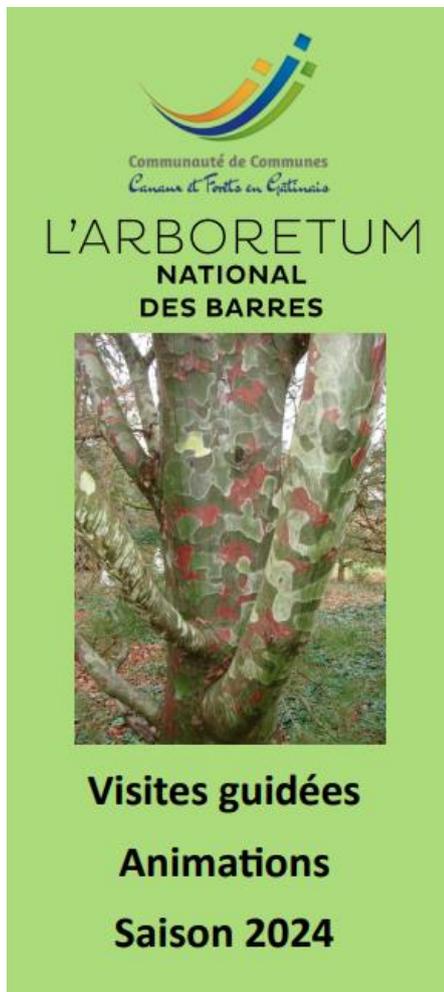
Le site internet est également mis à jour dans la partie « Actualités » pour informer des réunions, des conseils communautaires ou des spectacles.

La plaquette culturelle vous informe également de tous les spectacles proposés à l'Espace des Etangs ainsi que ceux « hors-les-murs ».

Les plaquettes, les notices, les rapports d'activités et/ou bulletins sont élaborés par le service Communication.



Zoom sur la communication



L'Arboretum National des Barres

Contact :

arboretum.desbarres@comcomcfg.fr

07.84.32.98.81

Zoom sur l'année 2023

La fréquentation totale en 2023 s'élève à 5 444 visiteurs sur les 48 journées d'ouverture.

L'Association Ecolokaterre a reçu 1 262 visiteurs en groupe et en atelier hors jours d'ouverture.

Les week-ends à thème tout au long de l'année ont ravi les visiteurs.



Animations sur l'année 2024

L'Arboretum se réveille - 30, 31 mars, 1^{er} avril

Le Printemps de l'Arboretum - 8 au 12 mai

La Ferme de l'Arboretum - 13 et 14 juillet

L'Arboretum et les Étoiles - 15 au 18 Août

Les Journées de l'Arbre de l'Arboretum -
5 et 6 octobre

L'Arboretum et son marché d'Automne -
1^{er} au 3 novembre

On commémore à l'Arboretum - 10 novembre



Les Journées de l'Arbre 2024

Comme chaque année, l'Arboretum National des Barres a accueilli ses traditionnelles journées de l'Arbre, un grand nombre d'artisans et de pépiniéristes ont répondu à notre demande. Pas moins de 1100 visiteurs ont pu visiter et acheter leurs plantes et arbustes de prédilection.



Les Journées de l'Arbre ont été inaugurées par les officiels après une visite guidée des stands accompagnés par la bonne humeur des Jazzdiniers. Plusieurs conférences ont rythmé ce week-end, notamment celles de M. Jean -Paul Imbault notre invité d'honneur qui est venu nous parler des petits secrets du Jardin, suivies de la dédicace de ses livres. Une conférence également sur le thème des Arbres et des Insectes par Christophe Bouget avec un Tour de France Illustré des arbres et des insectes.

Des professionnels du paysage et de la plantation (Village de l'arbre) ont pu échanger avec les visiteurs sur l'entretien, les maladies et les soins à donner à nos arbres. Des animations ont pu ravir petits et grands comme la grimpe d'arbres, ballade à dos d'âne, atelier de poteries, exposition « Carnets de voyage » de J.M. Dudilieu. Mikaël Traiteur a pu proposer une restauration pour tous les goûts, à savoir, plats mijotés ou foodtruck pour les plus pressés.



La Commémoration à l'Arboretum

Le Dimanche 10 novembre devant le pavillon Lorentz, une commémoration a eu lieu, en présence des officiels, en hommage à tous les forestiers morts pour la France pendant les guerres. Cette journée a aussi été marquée par l'exposition d'une soixantaine de voitures de prestige et de légende.



Exposition de voitures de légende



Contact :



Pôle de Lorris :

Siège Administratif

02.38.92.31.11

accueil@comcomcfg.fr

155 Rue des Erables

45260 LORRIS

<https://www.comcomcfg.fr>



Pôle de Lorris



Pôle de Bellegarde

Pôle de Bellegarde :

02.38.90.47.54

accueil.bellegarde@comcomcfg.fr

4 Avenue de la Quiétude

45270 BELLEGARDE

Pôle de Châtillon-Coligny :

02.38.92.13.74

accueil.chatillon@comcomcfg.fr

8 Chemin de la Messe

45230 CHATILLON-COLIGNY



Pôle de Châtillon-Coligny

Rédaction du Journal d'information l'Intercom'

Commission Communication

Directeur et responsable de la Communication : Monsieur Albert Février— Président

Photographies réalisées par : La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Date de parution : Janvier 2025

N° ISSN 2556-7071